

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE ALGERIE POSTE * E.P.I.C * DIRECTION DE L'UNITE POSTALE DE LA WILAYA D'ADRAR



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 93 des procédures des passations des marchés d'Algérie poste du 22 Janvier 2018. La direction de l'unité postale de la wilaya d'Adrar, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à L'Avis de consultation N°:24/ DUPW/ ADRAR /2020, portant sur Fourniture, installation et mise en service d'un système de télésurveillance avec système anti intrusion pour l'établissement postal ADRAR TOUAT, il est attribué provisoirement à :

Nom de L'Entreprise Retenue	Le NIF	Note Technique + Finance /100	Montant de l'offre proposé TTC/DA	Montant de l'offre Corrigé TTC /DA	Délai Exécution	OBS
BOURTELLA Walid	198105010533639	86,27	2.763.775.00	2.763.775.00	07 Jours	Mieux disant

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats de l'évaluation, à se rapprocher de ses services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire.

Les soumissionnaires non retenus peuvent dans un délai de dix (10) jours, à compter de la date de la première publication du présent Avis, formuler leurs éventuels recours à la commission des marchés d'unité (CMU) au niveau de la direction de l'unité postale de la wilaya d'Adrar.

Fait à Adrar le :

LE DIRECTEUR DE L'UPW D'ADRAR